



*Proche,
Efficace,
Solidaire...*

Syndicat CGT
du Conseil Départemental des Yvelines
et ses Établissements Publics
2, place André Mignot 78000 Versailles
cgt@yvelines.fr 06.71.78.55.10.

Versailles, le 06.01.2022

Monsieur BEDIER
Président du Conseil Départemental des Yvelines
Hôtel du département place André Mignot 78000 Versailles

Objet : Préavis de grève de 00 H à 24 H pour le mardi 11 janvier 2022.

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Dans le cadre de la journée nationale de mobilisation du Social et du Médico-social, nous déposons le présent préavis de grève pour le mardi 11 janvier 2022 afin de permettre aux agents de porter leurs revendications y compris celles concernant notre collectivité et ses établissements publics.

Comme nous avons pu le déclarer suite à la mobilisation du 7 décembre 2021 lors du Comité Technique du 9.12.21, nous réaffirmons que le quotidien de ce personnel est de plus en plus complexe et que les manques de moyens conduisent l'ensemble des services à :

- L'exercice de leurs missions en mode dégradé,
- Un épuisement professionnel,
- Une perte du sens du travail.

Nous soutenons les revendications nationales comme :

- L'amélioration immédiate des rémunérations avec une augmentation du point d'indice pour pallier la perte du pouvoir d'achat depuis 10 ans et une augmentation du SMIC (2000 € net).
- Une politique nationale qui définit la protection de l'enfance comme mission prioritaire de service public garantissant ainsi l'équité, quel que soit le territoire de l'accueil et de l'accompagnement nécessaires aux besoins des enfants et de leurs familles (prévention spécialisée, places en structure collective, en famille d'accueil, en accompagnement en milieu ouvert ...).
- Création d'un statut des assistants familiaux.
- Renforcement des partenariats prévention, protection, justice pour une prise en charge coordonnée.
- Un accès universel aux droits fondamentaux pour le public accueilli.

Dans les Yvelines, **nous soutenons notamment les revendications locales suivantes** :

- Des moyens matériels nécessaires et suffisants pour mener à bien les missions de service public avec équité sur l'ensemble du territoire pour répondre aux besoins des enfants et familles.
- Une remise à niveau des moyens humains pour l'ensemble des domaines de compétence du champ de l'action sociale et médico-sociale dans les services du département et ses établissements publics.
- Une politique de recrutement véritablement attractive associée à une amélioration du cadre d'emploi, des conditions de travail, du déroulement de carrière...
- La reconnaissance du personnel, la prise en compte de sa parole et de son expertise.
- Des garanties sur la pérennité du Centre Maternel Départemental Porchefontaine.
- Un portage politique de ces missions avec une majoration du budget de fonctionnement à la hauteur des besoins de la population Yvelinoise.

Nous appelons le personnel à la mobilisation par la grève et à rejoindre la manifestation organisée à Paris mardi 11 janvier 2022 à 13H30 à Port Royal en direction de Varenne (*parcours sous réserve de validation par la Préfecture*).

Pour ces motifs, nous déposons un préavis de grève pour le mardi 11 janvier 2022 de 00h à 24h couvrant l'ensemble des agents départementaux et affiliés, quels que soient leur fonction et statut (FPT, FPH, Contractuel).

Nous vous prions de croire, Monsieur Bédier, à l'assurance de notre considération.

Pour le Syndicat CGT,
T. FOURNET, Secrétaire général.